

LOUZAC ST ANDRÉ

LE MOT DU MAIRE

Quelques minutes avant d'écrire cet éditorial, j'ai pris connaissance des communes qui allaient perdre une classe ou même leur école à la rentrée de septembre. La proximité et le service rendu à la population en prend un nouveau coup. Bien sûr, je savais que je ne verrai pas le nom de LOUZAC SAINT ANDRÉ sur la liste, mais c'est toujours une période tendue car on ne peut jamais être sûr de rien.

Le meilleur rempart contre cette crainte récurrente est de **faire confiance à nos structures communales et aux équipes enseignantes**. La meilleure réponse est d'inscrire nos enfants soit en maternelle à Saint André (jusqu'en Moyenne Section incluse) soit en élémentaire à Louzac (de la Grande Section au CM2). C'est le meilleur moyen de **préserver des écoles à taille humaine, avec des enseignements de qualité, un environnement exceptionnel et des services (cantine, soutien scolaire, etc...) que beaucoup nous envient**.

Les inscriptions en Mairie sont d'ores et déjà ouvertes.

Lilian JOUSSON

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'année scolaire n'est pas encore terminée qu'il faut déjà penser à la prochaine. Toute famille souhaitant inscrire son ou ses enfant(s) dans une des deux écoles de la Commune doit **contacter au plus tôt la mairie pour les démarches à accomplir**.

ÉCHOS DES ÉCOLES

Tous les enfants du primaire ont participé à la classe transplantée organisée sur l'Île d'Oléron du 21 au 25 mars. Ce séjour pédagogique est cofinancé par les parents, l'APE, le Département et la Commune.

ASSISTANT SOCIAL

Eric BONNET, assistant social du secteur, assurera sa permanence à la mairie de Louzac le **jeudi 28 avril au matin**. Il faut obligatoirement prendre un rendez-vous : ☎ 05.16.09.51.25.

TRI SÉLECTIF

Prochaine collecte des sacs jaunes (les mettre la veille au soir) :

- jeudi 07 avril
- jeudi 21 avril

La collecte des emballages plastiques s'est élargie aux plastiques souples (films entourant les bouteilles, sacs plastiques, sachets alimentaires, etc...) et rigides (pots de yaourt et de crème, barquettes polystyrène, etc...).

BIENS SANS MAÎTRE

Un arrêté municipal en date du 07 mars 2016 et publié dans la presse locale (Charente Libre et Sud-Ouest) le 12 suivant, a constaté que les biens cadastrés section 299A N° 427 (chez Saulnier) et N° 1096 (Les Ouches Mariottes) n'ont pas de propriétaire connu. Une procédure d'attribution à la Commune est mise en œuvre. Si aucun ayant droit ne se fait connaître avant le 13 septembre 2016, les parcelles intégreront le domaine privé communal.

LOISIRS CRÉATIFS

La création d'un club de loisirs créatifs est envisagée sur la commune.

Les premières rencontres pour se retrouver ensemble, se donner des idées et conseils pour des tricots, de la couture, de la broderie, des dentelles, etc... sont fixées : **samedis 02 et 09 avril de 14 H 30 à 18 H à la bibliothèque municipale**.

DÉSHÉRBAGE

Le désherbage chimique est de plus en plus réglementé et ce afin de préserver l'environnement. Il est interdit d'utiliser des pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) dans les fossés, caniveaux, avaloirs, bouches d'égout, collecteurs d'eaux pluviales, etc... **Cela s'applique à tous : collectivités, professionnels et particuliers**. La notice jointe à cette lettre précise les règles que chacun doit appliquer.

AGENDA

TROUPE DES BORDERIES

Vendredi 01 avril 20 H 30

Représentation à la salle des fêtes d'ARS
(Réservations : ☎ 05.45.82.32.49)

Samedi 02 avril 20 H 30

Représentation à la salle des fêtes de BARZAN
(Réservations ☎ 06.18.87.66.14)

Vendredi 08 avril 20 H 30

Représentation à l'auditorium Le Castel
de CHATEAUBERNARD

BROCANTE

Dimanche 10 avril

7^{ème} bourse toutes collections et brocante ouverte aux
particuliers et professionnels à la salle polyvalente de
LOUZAC SAINT ANDRÉ

Renseignements et réservations :

☎ 05.45.82.55.72 / ☎ 06.72.63.20.72

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 avril 20 H 30

Ordre du jour : comptes administratif et de gestion
2015, affectation des résultats, taux d'imposition et
budget primitif 2016, rapport de la Chambre
Régionale des Comptes, étude sur les bases fiscales

BRIN D'AILLET

Dimanche 1^{er} mai 12 H 00

Brin d'aillet sous tivolis organisé par l'Iberica avec
possibilité de pétanque et belote sur place

Renseignements et réservations :

☎ 05.45.82.93 44 / ☎ 06.72.63.20.72

PAROISSE

Messes en l'église Saint Martin de Louzac à 18 H :

- vendredi 08 avril
- vendredi 15 avril
- samedi 16 avril
- vendredi 22 avril

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS :

VIGER Alain 03 mars

URBANISME

Les règles en matière de droit des sols
peuvent parfois paraître compliquées, contraignantes
voire absurdes. Ainsi la plupart des gens ignorent que
toute reconstruction d'un bâtiment, même à
l'identique, après démolition doit faire l'objet d'une
autorisation.

Il vaut donc mieux **prendre l'attache de la
Mairie, qui pourra répondre aux diverses
interrogations, que de se mettre, même en étant de
bonne foi, dans l'illégalité.**

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 25 février

- **Logement** → Le loyer du pavillon de l'école
primaire est revalorisé au 1^{er} mars.
- **Salon de coiffure** → Renouvellement du bail
pour neuf ans à compter du 1^{er} avril 2016.
- **Salle de Saint André** → Signature d'une
convention d'occupation avec Mme
BOLLEAU pour son activité de relaxation.
- **Salle polyvalente** → Vote d'une délibération
fixant les modalités d'occupation de la salle
par le club de football de Javrezac (23 € par
créneau utilisé)

Réunion du 10 mars

- **Adhésion service mutualisé** → Adhésion au
service commun Hygiène et Sécurité à Grand
Cognac.
- **Indemnité de fonction du Maire** → Le conseil
municipal acte la volonté de Monsieur le Maire
de maintenir son indemnité au taux fixé par
délibération du 30 mars 2014, soit 31 % de
l'indice 1015.
- **CCAS** → Le compte administratif du CCAS s'est
clôturé en 2015 avec un résultat de 745,62 €. Le
budget primitif 2016 est équilibré à 996,00 €.
- **SPANC** → Le compte administratif du Service
Public d'Assainissement Non Collectif s'est
clôturé en 2015 avec un excédent de 1 958,00 €
affecté en report sur le budget primitif 2016
équilibré à 11 368,00 € en fonctionnement.
- **Assainissement collectif** → Le compte
administratif 2015 s'est clôturé avec un excédent
de fonctionnement de 7 116,32 € et un excédent
d'investissement de 14 773,97 €. Le budget
primitif 2016 est proposé équilibré à 52 398, 00 €
en fonctionnement et à 44 459,00 € en
investissement.
- **Chemins de randonnées** → Un Plan
Départemental des Itinéraires de Promenade et de
randonnées va être établi par le Département pour
développer le tourisme de randonnée et la mise en
valeur de son patrimoine avec un classement des
chemins ruraux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme chaque année et afin de faire des
économies tant d'énergie que financières, **l'éclairage
public sera éteint à partir du 09 avril** sur tout le
territoire de la Commune, et ce pour environ cinq
mois.

Cela n'est pas nouveau puisque depuis plus de
trente ans il est procédé ainsi chaque printemps et
chaque été à LOUZAC SAINT ANDRÉ.